RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2A LAZER
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 Allée de la Chaumette - 45140 ORMES
944 915 586 RCS ORLEANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 4 AOUT 2025

Le quatre août, l'an deux mille vingt-cinq, à dix heures.

Monsieur Jack GUESPN, demeurant [redacted]

agissant en qualité de Président de la société 2A LAZER sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Madame Karine GUESPIN
Née à [redacted] le [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Karine GUESPIN disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, **Madame Karine GUESPIN** aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Karine GUESPIN ainsi nommée accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice Générale.

Monsieur
Président [redacted]

Madame Karine GUESPIN
« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »
Bon pour acceptation des fonctions de directrice générale

[redacted]